

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016/52
OBJET : BASSINS VERSANTS - ACTIONS 2016 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS TECHNICIENS RIVIERES

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
 Nombre de Conseillers présents : 36
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 40
 Quorum : 22
 Date convocation du Conseil Communautaire : 6 Avril 2016
 Date d'affichage de la convocation au siège : 6 Avril 2016
 La séance est ouverte

Le 12 Avril de l'année deux mille seize à 18 h 30
 à la technopole du site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	Mme DURAND	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	A	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	E	Mme BENCTEUX
Françoise BETES	E	M. LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CLEMENT est élu secrétaire de séance.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

BASSINS VERSANTS ACTIONS 2016 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS TECHNICIENS RIVIÈRES

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3.4 relatif à la protection et à la mise en valeur de l'environnement,

Vu la commission Environnement du 8 mars 2016,

Considérant l'avis favorable du bureau ;

La Communauté de Communes de Montesquieu assure depuis le 1^{er} janvier 2006 la compétence de gestion des bassins versants du territoire. Depuis le 9 février 2015, le responsable environnement coordonne les missions du service environnement dont la gestion et l'entretien des cours d'eau. Deux techniciens rivières assurent 50 % de leur temps de travail sur les missions de terrain, suivi administratif et technique de la gestion des bassins versants et zones humides. Au cours de l'année 2016 un poste de technicien rivière/digue sera créé pour renforcer les moyens du service. Ses missions seront dédiées au suivi technique et administratif des 20 kilomètres d'ouvrages de lutte contre les inondations le long de la Garonne et du Saucats.

La CCM assure ses missions sous trois grand thèmes :

Suivi et gestion des cours d'eau :

La CCM dispose des outils réglementaires nécessaires à la gestion des cours d'eau non domaniaux : une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) par bassin versant et un plan pluriannuel de gestion (PPG).

Les chantiers 2016 :

Pour l'entretien régulier, la CCM confie les travaux à un chantier d'insertion « entretien des milieux aquatiques » employant des méthodes douces et respectueuses du milieu (convention annuelle suite à un appel à projet). Pour cela, la mission a été confiée à l'association Arcins Environnement Services. Un débardeur animal pour une durée de 5 ans assiste techniquement l'équipe de bûcherons du chantier d'insertion. Les opérations et travaux sont répartis sur l'ensemble des cours d'eau du territoire : Le Saucats, Le Gât Mort, l'Eau Blanche, la Carruade, la Péguillère, le Breyra, Le Brousteyrot, Le Milan, la rouille de Boutric, l'Estey d'Eyrans...

Les études :

- Maîtrise d'œuvre pour la continuité écologique dans le cadre du partenariat avec la fédération départementale des pêcheurs de Gironde.
- Suivi de la qualité des eaux

Suivi et gestion des inondations urbaines :

La CCM s'engage à l'amélioration de la situation à l'égard des risques inondations des affluents de la Garonne. Pour cela elle mène les études diagnostic, maîtrise d'œuvre et travaux nécessaires.

Les études 2016 :

- Poursuite de la mission du Programmiste visant à l'élaboration d'un programme de travaux pour la lutte contre les inondations urbaines.
- Étude pour le délimitation des zones inondables et humides sur le territoire de la CCM.
- Maîtrise d'œuvre nécessaire pour la réalisation de travaux. (Rosiers, ...)

Acquisition :

- Acquisition de parcelles nécessaire à la réalisation d'ouvrages notamment sur le ruisseau des Rosiers à Saint Médard d'Eyrans.

Suivi et gestion des digues de bords de Garonne et du Saucats :

Étude 2016 :

- Étude DIG et élaboration d'un plan de travaux et d'entretien sur les digues, diagnostic hydraulique du bocage de bords de Garonne (programmation sur 5 ans).
- Poursuite de la maîtrise d'œuvre pour la réparation des digues endommagées par les crues.

Travaux et prestations 2016 :

- Travaux de réparation des digues endommagées par les crues.
- Renouvellement du marché de surveillance et d'entretien des portes à flots.

Acquisition :

- Prospection et estimation des terrains disponibles pour les systèmes d'endiguement sur les situations géographiques s'y prêtant.

Les activités régulières des techniciens rivières sont :

- Veille réglementaire.
- Mission de surveillance de l'ensemble des bassins versants du canton de La Brède.
- Suivi et réception des chantiers.
- Participation à l'élaboration du budget, rédaction des marchés d'appel d'offres et demandes de subvention.
- Contacts réguliers avec les partenaires (association de pêche, ONEMA, Fédération départementale de pêche, propriétaires riverains des cours d'eau, IRSTEA, Réserve Naturelle géologique de Saucats La Brède...)
- Assistance technique et veille sur les problématiques d'inondations.
- Travail de communication via l'élaboration de documents à l'attention des administrés ou de réunions publiques.

Les techniciens rivières sont à la disposition des Maires pour les accompagner dans toute problématique hydraulique, piscicole ou réglementaire concernant les cours d'eau et zones humides du territoire.

	Dépenses fonctionnement	Recettes	Financeurs
Salaire des techniciens rivières (+ frais divers)	65 000€	13 000€ 39 000€ 13 000€	Département Agence de l'Eau CCM
Sous-total	65 000€	65 000€	
	Dépenses investissement	Recettes	
Remorque + treuil	7000€	1400€ 4200€ 1400€	Département Agence de l'Eau CCM

Le Conseil de Communauté à l'unanimité:

1°) Décide la conduite de ces opérations permettant d'assurer et promouvoir la conservation quantitative et qualitative ainsi que l'amélioration du patrimoine hydraulique de ces milieux aquatiques.

2°) Sollicite les soutiens correspondants auprès du Département de la Gironde, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de tout autre partenaire potentiel.

3°) Prévoit les crédits nécessaires au budget 2016 afférent.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 12 Avril 2016
Le Président
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

